

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Pôle Aménagement et Développement Territorial

Monsieur Frédéric CUVILLIER
Président de la Communauté
d'Agglomération du Boulonnais
Maire de BOULOGNE-SUR-MER
Hôtel Communautaire
1 boulevard du Bassin Napoléon
BP 755
62321 BOULOGNE-SUR-MER

Direction du
Développement, de
l'Aménagement et de
l'Environnement

Service Développement
Territorial

Dossier suivi par :

NICOLLE Pierre

Tél : 03 21 21 91 70
nicolle.pierre
@pasdecalais.fr

Réf : DDAE/SDT/U - PN/MD - n° AF_20180531_42435

Objet : Arrêt de projet Site Patrimonial Remarquable de Wimereux

V/Réf : Votre lettre du 29 mai 2018

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 29 mai 2018, vous avez bien voulu m'adresser, pour avis, les divers documents concernant l'arrêt de projet d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur la Commune de Wimereux.

Les objectifs de cet arrêt de projet doivent permettre à la Commune de Wimereux de profiter d'un patrimoine naturel et paysager important, auquel s'ajoute un patrimoine architectural riche et diversifié qu'il convient de protéger dans le cadre d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Après examen, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Département émet un avis favorable sous réserve que le cimetière anglais et sa zone tampon soient inclus dans une zone du SPR.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur Général des Services,

Hervé WALCZAK

Vu DGS		
DIFFUSION	Or.	Cop
M. Le Pdt		
Cabinet		
Com.		
DGA		
FIRH		
DSP		
AGA		
DGSI		
DECT		
DDEC		
DEDD		
DHU		
AEDT		

GPS Administration 03 21 216 216 Info-Service (appels non surtaxés)